
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 mars 2007

La population de Red Deer profitera bientôt des améliorations apportées à un parc et à une intersection de la ville

Red Deer, Alberta – La municipalité de Red Deer recevra un investissement total de 5 millions de dollars de la part du nouveau gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta pour la réalisation de deux projets d'infrastructures destinés à améliorer l'accès aux entreprises locales, à faciliter la circulation routière et à promouvoir l'adoption de modes de vies sains et actifs.

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 2 millions de dollars dans la réfection de l'intersection de l'avenue Gaetz et de la 32 Street ainsi que 531 000 dollars dans le réaménagement des terrains de jeu Bower Ponds et Three Mile Bend du parc Waskasoo.

Bob Mills, député de Red Deer, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Mary Anne Jablonski, députée de Red Deer-North, au nom de Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé conjointement les investissements aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada répond aux besoins de la population de Red Deer par des mesures concrètes, a déclaré le député Mills. Ces investissements permettront d'améliorer la sécurité des banlieusards, de stimuler la croissance locale et d'offrir un meilleur accès aux installations de loisirs. »

« Ces projets visent à réaménager les terrains de jeux du parc Waskasoo, mais ils faciliteront aussi le déplacement des piétons, des automobilistes et des marchandises à une intersection très fréquentée, a indiqué la députée Jablonski. Ils contribuent également à la gestion des pressions démographiques dans la province et à l'amélioration de la qualité de vie des Albertains et des Albertaines; deux des cinq priorités fixées par le premier ministre Ed Stelmach. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Les projets admissibles aux termes du FIMRCA peuvent porter sur l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, les transports en commun et l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics. Le Fonds permet également de financer la réfection des routes et des ponts, les projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Municipalité de Red Deer

Réaménagements dans le parc Waskasoo

Investissement conjoint fédéral-provincial : 1 062 000 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet consiste à moderniser et à réaménager les terrains de jeu Bower Ponds et Three Mile Bend du parc Waskasoo.

Amélioration de l'intersection de l'avenue Gaetz et de la 32 Street

Investissement conjoint fédéral-provincial : 4 000 000 dollars

Le projet vise à améliorer l'accès aux entreprises installées près de l'intersection de l'avenue Gaetz et de la 32 Street et à faciliter le déplacement des piétons, des automobilistes et des marchandises.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA est consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100

restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 880 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez

visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et
www.infratrans.gov.ab.ca.